



COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 5 novembre

Commission Permanente : Nucléaire, projets routiers, lycées privés : la Région s'entête

Développement du nucléaire

Comme il est désormais de coutume à chaque commission permanente la Région présentait, une fois encore, plusieurs délibérations visant à promouvoir la filière nucléaire en Normandie. C'est ainsi qu'était présentée aux votes des membres de la commission permanente, une délibération qui prévoit l'octroi de 80 000€ à l'Université de Caen afin d'y développer un film et un jeu vidéo dont l'objectif est de présenter les spécificités de la filière nucléaire aux étudiants. Cette aide s'ajoute aux 200 000€ accordés lors de la même commission permanente aux universités de Caen, Rouen et Le Havre pour développer leur offre de formation à destination de la filière nucléaire. **Véronique Bérégovoy** est donc intervenue pour annoncer notre opposition à ces différents rapports expliquant : « ***Puisqu'il s'agit de financer des outils pédagogiques il est important que la filière du nucléaire soit présentée en toute objectivité, j'espère donc que le film et le jeu vidéo mentionneront la perte énergétique qu'il y a entre la production d'électricité par la centrale et son arrivée dans les foyers, un processus pendant lequel les 2/3 de l'énergie nucléaire produite sont perdus et rejetés dans la nature*** ».

Financement du routier

A l'occasion des délibérations relative au transport c'est **Rudy L'Orphelin** qui est intervenu pour annoncer notre opposition au soutien financier de la Région à plusieurs projets routiers. Entre les travaux des projets des deux voies rapides entre Mortagne-au-Perche et Tourouvre, et Sainte-Anne et Saint-Maurice-lès-Charence, et le financement de réserves foncières pour le contournement sud de Caen c'est près de 15 millions d'euros qui sont investis dans des projets routiers. Une décision qu'a largement critiqué le co-président du groupe Normandie Ecologie avant d'évoquer plus en détail le projet du contournement sud de Caen : « ***Ce projet, en plus d'être extrêmement coûteux, est un désastre environnemental*** ». Les conséquences d'un tel projet sont pourtant connues : augmentation du trafic routier, hausse des émissions de gaz à effet de serre et fragmentation des écosystèmes et des espaces agricoles. Alors que l'urgence climatique doit nous conduire à investir dans des modes de déplacement vertueux, le gouvernement et la droite locale font le choix d'un projet routier vieux de 25 ans inefficace et inadapté aux enjeux environnementaux de notre époque.

Financement lycées privés

Enfin, **Bastien Recher** est intervenu pour rappeler une nouvelle fois notre opposition au financement, non obligatoire, des lycées privés normands. En effet, la Région Normandie subventionne, au-delà de ce qui est prévu par la loi, les lycées privés normands. En période de forte pression budgétaire et face aux nombreuses difficultés auxquelles font face les lycées publics, il s'agit d'un détournement clair d'argent public au profit d'intérêts privés. « **Aujourd'hui, c'est près de 275 000€ qui sont accordés à des lycées privés** » a ainsi expliqué l'élus du Calvados.

Rudy L'Orphelin et Laetitia Sanchez, Co-Président.e.s du groupe Normandie Écologie